

**Pages Missing**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

**SOMMAIRE** :—Lettre de S. S. Benoît XV au cardinal Gasparri—Prière pour la paix—Les Soeurs Grises dans l'Extrême-Nord—L'orgue de la cathédrale de Saint-Boniface—La consécration de Mgr Clut, O.M.I., et l'établissement des Soeurs Grises au Fort Providence—Le culte du passé—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVI

15 JUIN 1917

No 12

## LETTRE DE S. S. BENOIT XV

AU CARDINAL GASPARRI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Monsieur le Cardinal,

Le 27 avril 1915, par une lettre adressée par le R. P. Crawley Bœvey, Nous étendîmes à tous ceux qui consacraient leur maison au Cœur très sacré de Jésus les indulgences concédées deux ans auparavant pour cet acte de piété par Notre prédécesseur Pie X, de vénérée et sainte mémoire, aux familles de la république chilienne. Nous caressions alors une vive et sereine espérance que le divin Rédempteur, appelé à régner visiblement sur les foyers domestiques, y répandrait les trésors infinis de douceur et d'humilité de son Cœur très aimant et préparerait tous les esprits à accueillir la paternelle invitation à la paix que Nous Nous proposons d'adresser, en son auguste nom, aux peuples belligérants et à leurs chefs lors du premier anniversaire du jour où éclata la terrible guerre actuelle. (1)

L'ardeur avec laquelle les familles chrétiennes, et aussi les soldats des diverses armées combattantes, offrirent, à partir de ce jour-là, à Jésus, leur hommage d'amoureuse sujétion, si agréable à son divin Cœur, accrut notre espérance et Nous encouragea à élever plus haut le cri paternel de paix.

Nous indiquâmes alors aux peuples l'unique voie pour régler avec honneur, au bénéfice de chacun d'eux, leurs divergences, et, en traçant les bases sur lesquelles devra être établi, pour le rendre du-

(1) On trouvera dans LES CLOCHES les deux documents pontificaux rappelés ici. Voir tome XIV, pages 158 et 287.

nable, le futur équilibre des Etats, Nous les conjurâmes, au nom de Dieu et de l'humanité, d'abandonner leurs projets de mutuelle destruction et d'en venir à un équitable accord. Mais ce jour-là et les jours qui suivirent, Notre voix, qui appelait avec anxiété la cessation de l'effroyable conflit, suicide de l'Europe civilisée, demeura sans écho. La sombre marée de la haine débordante entre les nations belligérantes parut monter plus haut encore, et la guerre, enveloppant d'autres pays dans son épouvantable tourbillon, multiplia les ruines et les massacres.

Et pourtant notre confiance ne fléchit point, vous le savez, Monsieur le Cardinal, vous qui avez vécu et qui vivez avec Nous dans l'anxieuse attente de la paix désirée.

Dans l'inexprimable déchirement de Notre âme et parmi les larmes amères que nous versons sur les atroces douleurs accumulées sur les peuples combattants par cette horrible tempête, Nous aimons à espérer qu'il n'est désormais plus éloigné le jour attendu où tous les hommes, fils du même Père céleste, recommenceront à se regarder comme des frères. Les souffrances des peuples, devenues presque insupportables, ont rendu plus vif et plus intense le désir général de la paix. Fasse le divin Rédempteur, dans l'infinie bonté de son Cœur, que dans l'esprit des gouvernants aussi prévalent les conseils de douceur, et que, conscients de leur propre responsabilité devant Dieu et devant l'humanité, ils ne résistent plus davantage à la voix des peuples appelant la paix.

A cette fin, que la prière de l'infortunée famille humaine monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante, spécialement pendant le mois dédié à son Cœur très saint, et qu'elle en implore la cessation du fléau.

Que chacun se purifie plus souvent dans le bain salutaire de la confession sacramentelle et adresse avec une affectueuse insistance ses prières au Cœur très aimant de Jésus uni au sien dans la sainte Communion.

Et parce que toutes les grâces que l'Auteur de tout bien daigne accorder aux pauvres descendants d'Adam sont, par un miséricordieux conseil de la divine Providence, distribuées par les mains de la Vierge très sainte, nous voulons que vers la Mère de Dieu, en cette heure effroyable, se tourne plus que jamais la vive et confiante demande de ses fils très affligés.

Nous vous donnons, en conséquence, Monsieur le Cardinal, le mandat de faire connaître à tous les évêques du monde notre ardent désir qu'on y recoure par le moyen de Marie.

Dans ce but, Nous ordonnons que, à partir du 1er juin prochain, reste définitivement introduite dans les litanies de la Sainte Vierge, l'invocation *Regina pacis, ora pro nobis*, que Nous permîmes aux

évêques d'y ajouter temporairement par le décret de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, en date du 16 novembre 1915.

Que la pieuse et dévote invocation monte, en attendant, de tous les coins de la terre, des temples majestueux et des plus petites cabanes, des palais et des riches demeures des grands comme des plus humbles chaumières, où s'abrite une âme fidèle, des champs et des mers ensanglantés. Qu'elle monte vers Marie, qui est Mère de miséricorde et toute-puissante par grâce; et qu'elle lui porte le cri angoissant des mères et des épouses, les gémissements des enfants innocents, le soupir de tous les cœurs bien nés; qu'elle l'amène, dans sa tendre et très maternelle sollicitude, à obtenir au monde bouleversé la paix demandée, et qu'elle rappelle ensuite aux siècles futurs l'efficacité de sa médiation.

Avec cette confiance dans le cœur, Nous implorons de Dieu, sur tous les peuples que nous embrassons dans une égale affection, les grâces les plus précieuses, et Nous vous accordons, à vous, Monseigneur le Cardinal, et à tous nos fils, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, 5 mai 1917.

BENOÎT XV, pape.

### PRIERE POUR LA PAIX

*Nous ne saurions mieux entrer dans les vues du Souverain Pontife qu'en récitant la prière suivante, composée spécialement par Sa Sainteté pour obtenir la paix et enrichie d'une indulgence de 300 jours par un décret du Saint-Office, en date du 21 janvier 1915.*

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant comme dans un suprême asile; de Vous, Dieu des miséricordes, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau; de Vous, Roi pacifique, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fîtes rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes: durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Cœur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh! que ce Cœur s'émeuve donc encore en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages!

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils; pitié de tant de familles, orphelines de leurs chefs; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine!

Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des con-

seils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre sang, les avez rendus frères. Et comme, un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre: "sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons," vous répondîtes avec pitié, en calmant la tempête de la mer, de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

## LES SŒURS GRISES DANS L'EXTREME-NORD

### CINQUANTE ANS DE MISSIONS.

La presse a déjà fait un chaleureux accueil à un très intéressant et très édifiant volume que vient de publier, sous ce titre, le R. P. Pierre Duchaussois, O. M. I., le prédicateur bien connu à Ottawa et ailleurs, attaché depuis quelques années à la paroisse Saint-Joachim d'Edmonton. Voulant rendre un hommage bien mérité aux cinquante années de travaux des Rdes Sœurs Grises de Montréal dans les missions de l'Extrême-Nord, S. G. Mgr Breynat, O. M. I., a fait venir l'auteur de ce livre jusque dans le Mackenzie, afin de l'identifier le mieux possible avec le sujet qu'il lui avait demandé de traiter.

Avant de rendre compte de ce livre et de résumer l'héroïque histoire qu'il retrace, nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre si touchante — publiée en tête du volume — que le vénérable vicaire apostolique du Mackenzie a adressée à la très honorée Mère Piché, supérieure générale de la communauté, actuellement en route pour la mission de la Providence, où elle va célébrer avec ses filles le jubilé de la fondation de cette lointaine mission.

L. J.-C. et M. I.

NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE, MACKENZIE,  
CE 17 SEPTEMBRE 1916.

Ma Très Révérende Mère,

Il y a cinquante ans, aujourd'hui, que cinq filles de la Vénérable Mère d'Youville quittaient Montréal, pour venir ici se dévouer à l'instruction et à la formation religieuse des Indiens de l'Extrême-Nord. Elles arrivèrent à cette mission de la Providence, le 28 août 1867.

L'établissement devait prendre le nom d'*Hôpital du Sacré-*

*Cœur.* C'était assez préciser que les nouvelles missionnaires ne devaient exclure aucune misère du champ d'action assigné à leur charité.

Sans sonder les desseins de Dieu, ni nous demander pourquoi il attendit si longtemps pour appeler à la connaissance de l'Évangile ces pauvres déshérités, perdus aux extrémités du monde, c'est un fait qu'il choisit, pour les évangéliser, les membres d'une congrégation qui devait recevoir en testament, de son fondateur, "la charité," et "le zèle pour le salut des pauvres abandonnés."

Ne convenait-il pas, dès lors, qu'il donnât aux missionnaires Oblats de Marie Immaculée, comme auxiliaires dans leurs œuvres de dévouement et d'abnégation, ces héroïnes que l'Église a jugées dignes de porter, comme marque distinctive, le nom de "Sœurs de la Charité?"

De fait, toutes les communautés, aux portes desquelles du secours fut sollicité, avaient répondu négativement: il faut avouer que la besogne était peu attrayante, alors surtout, et à ces distances!

Ce livre dit comment les Sœurs Grises acceptèrent; comment elles répondirent, et répondent encore à la confiance de leurs supérieures.

Tout n'est pas dit. Le volume, pour être complet, devrait reproduire les pages du "livre de vie," dans lequel tout est contenu, "in quo totum continetur," comme nous le chantons au "Dies iræ."

Mais le "livre de vie" est sous la garde jalouse des anges, jusqu'au jour des grandes manifestations. Nul doute que ce "totum" ne réserve des surprises, tout à l'honneur et à la joie de votre communauté!

En attendant, ma Très Révérende Mère, veuillez agréer cet humble hommage de notre vive reconnaissance envers "celles qui travaillèrent avec nous, dans la diffusion de l'Évangile."

Je certifie la véracité de tout ce qui y est dit.

L'auteur a vu et constaté par lui-même. Je l'ai choisi pour être l'interprète de mes sentiments. A accomplir sa tâche, il a mis tout son cœur et tout son talent; comment n'aurait-il pas réussi? Je l'en félicite, et l'en remercie affectueusement.

Permettez-moi d'émettre le souhait que son ouvrage aille porter, dans le plus grand nombre de nos bonnes familles canadiennes, la semence féconde de solides vocations.

Si les exemples entraînent, plus ils sont élevés, plus grande doit être leur force d'attraction sur les âmes généreuses.

Les âmes généreuses ne manquent pas: il suffit d'une étincelle pour réveiller en elles la conscience de leurs énergies.

Daigne le Sacré-Cœur, "fournaise ardente de charité," se servir de ce témoignage de notre reconnaissance, pour allumer dans beau-

coup de cœurs l'étincelle révélatrice de vocations apostoliques, qui viendront grossir le nombre de vos admirables missionnaires.

Je vous prie d'agréer, ma Très Révérende Mère, l'expression de mes sentiments, respectueusement dévoués et reconnaissants, en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† GABRIEL BREYNAT, O. M. I., év. d'Adramyte,  
vic. apost. du Mackenzie.

Ce livre a été imprimé aux ateliers du *Droit* à Ottawa, où il est en vente, ainsi qu'à la Maison-Mère de Montréal, 390, rue Guy, et à la Maison Provinciale de Saint-Boniface. Il contient de nombreuses illustrations et se vend au profit des orphelins du Mackenzie.

### L'ORGUE DE LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Nos journaux français ont annoncé que les recettes du concert Hélie, qui aura lieu le 19 du courant dans la salle de réception de l'Académie Saint-Joseph, seront versées à la souscription déjà ouverte pour l'achat d'un nouvel orgue destiné à remplacer celui qui depuis plus de quarante ans rehausse l'éclat des cérémonies religieuses dans la cathédrale de Saint-Boniface.

A cette occasion il nous a paru intéressant de retracer l'histoire du royal instrument qui, le premier, a répandu ses flots d'harmonie dans les prairies de l'Ouest. Cette histoire, on le comprend, c'est celle de son acquisition, de son transport et de son installation. Elle remonte à l'année 1875.

Le 24 juin 1875 rappelait le trentième anniversaire du départ de Mgr Taché de la province de Québec pour les missions de la Rivière-Rouge et le vingt-cinquième anniversaire de son élection à l'épiscopat. De grandes fêtes eurent lieu à Saint-Boniface et la province-mère voulut s'y associer. Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, s'y fit représenter par M. le chanoine E.-H. Hicks et M. l'abbé P. Poulin. Les lignes suivantes, placées en tête des listes de souscription, redisent, avec des mots du cœur, comment, dès 1875, la cathédrale de Saint-Boniface fut dotée d'un magnifique orgue, dont la vibrante sonorité excite encore l'admiration :

“Les amis des missions de la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface voient avec plaisir venir le vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Mgr Taché à l'Episcopat; ce jour, 24 juin, jour de bonheur pour la Famille Canadienne, et aussi le trentième anniversaire du premier départ d'au milieu de nous du jeune Missionnaire, depuis premier Archevêque de Saint-Boniface, est pour ses compatriotes une occasion favorable de lui exprimer leurs respectueuses sympathies.

“Dans la pensée de célébrer les Noces d'Argent de Sa Grande

leur, des amis voudraient que les sons harmonieux de l'orgue, encore inconnus dans les vastes solitudes du Nord-Ouest, puissent, le 24 Juin 1875, résonner dans l'Eglise Métropolitaine de Saint-Boniface pour rappeler à nos frères du Manitoba ce que ce jour a de mémorable sous tant de rapports, et pour leur digne pasteur et pour ses compatriotes.

"C'est pour l'achat, le transport et l'installation de cet instrument que des listes de souscription sont ouvertes sous la direction de M. Malo, ancien Missionnaire.

(Signé) T. F. MALO, Ptre.

P. POULIN, Ptre.

Le 2 mai de la même année, le Séminaire de Saint-Hyacinthe, par la plume de M. l'abbé A. Dumesnil, fit appel à la générosité de ses anciens élèves. Voici un extrait de cet appel:

"A l'occasion des Noces d'Argent de Mgr Alexandre Taché, Archevêque de Saint-Boniface, qui seront célébrées avec joie et amour par tous les catholiques du Nord-Ouest, quelques amis du Bas-Canada ont résolu de lui présenter pour sa Cathédrale un orgue qui devra rehausser l'éclat de la fête. Cet orgue qui s'achève dans les ateliers de M. Mitchell, à Montréal, coûtera au moins \$2400. Les premiers auteurs de cette belle pensée, plus doués de cœur et d'esprit que de fortune, se sont associés un certain nombre de souscripteurs. La somme collectée aujourd'hui s'élève à environ \$1100. Je viens, Monsieur, en toute confiance, vous proposer de participer à cette manifestation d'amour, de respect et d'admiration pour l'illustre Evêque, le courageux Missionnaire, l'intrépide défenseur des droits de la Religion et des intérêts de son peuple, pour celui qui est l'honneur du Collège de Saint-Hyacinthe et une des plus pures et des plus brillantes gloires du Canada. Quel est l'élève de ce Séminaire, quel est le membre du Clergé Canadien qui ne sera heureux d'envoyer son obole en souvenir du Bien-Aimé Monseigneur Taché?"

Les deux délégués de Mgr Bourget, M. le chanoine Hicks et M. l'abbé Poulin, partirent de Montréal le 15 mai avec leur harmonieux cadeau de fête et le 24 juin, avant la messe solennelle, M. l'abbé Poulin le présenta à Mgr Taché, à son trône, dans les termes suivants:

*Monseigneur,*

Les deux anniversaires que nous célébrons en ce jour, dans l'allégresse de notre fête nationale, ont une voix et une expression que le cœur saisit et comprend parfaitement. Mais, Monseigneur, vos frères, vos amis et vos admirateurs du Canada ont voulu qu'en ce jour, ces sentiments fussent traduits par la voix puissante de l'orgue qui rend si bien le mouvement de l'âme et le langage du cœur. Il ont



voulu, de plus, qu'il fût comme un monument qui, en rappelant la célébration de deux époques mémorables de votre vie, redirait toujours l'affection, le dévouement que Votre Grandeur a su inspirer à vos frères du Canada. Veuillez bien, Monseigneur, accepter et bénir cet orgue que je vous présente en leur nom, afin qu'il puisse nous aider à chanter en ce jour et dans la suite, les louanges du Dieu qui, par les sacrifices, vous fit grand devant lui et devant les hommes, et le remercier de vous avoir donné la force du grand saint Jean-Baptiste pour dire aux grands qu'il n'est pas permis d'aller contre l'honneur, la justice et la vérité.

P. POULIN, Ptre.

L'archevêque de Saint-Boniface traduit sa reconnaissance dans la réponse suivante :

*Monsieur l'Abbé,*

“ Vous me présentez au nom de mes compatriotes et amis de la Province de Québec ce magnifique orgue qui vient d'être placé dans ma Cathédrale. J'aurais bien des raisons de m'étonner de la valeur de ce cadeau, si ceux qui l'ont fait ne m'avaient pas accoutumé à recevoir d'eux plus qu'on ne peut naturellement attendre.

“ Dans maintes circonstances, quand des épreuves cruelles s'apaisaient sur la population de ce pays, un appel fait à nos frères de Québec a toujours trouvé un écho sympathique. Après avoir entendu notre voix demandant ce qui nous était nécessaire, voilà que l'amitié prend aujourd'hui l'initiative et vient même au-devant de ce qui peut nous être agréable.

“ Je n'aurais jamais eu la pensée de demander une chose dont on peut se passer, quelque agréable qu'elle puisse être; cette pensée, M. l'Abbé, non-seulement vous l'avez conçue, mais vous l'avez pleinement réalisée, grâce à votre zèle et à celui de notre ami commun, M. Malo.

Ce sera un vrai bonheur pour nous tous d'entendre désormais les graves et solennelles harmonies de l'orgue au milieu de nos fêtes religieuses; mais je puis dire que ce sera une jouissance particulière pour monsieur le Curé de Saint-Boniface, (1) qui a toujours montré tant de zèle et d'ardeur à rehausser par le chant et la musique nos solennités religieuses et qui soupirait depuis si longtemps après le moment où la Cathédrale serait dotée de ce noble instrument. Le dévouement de nos amis du Canada nous procure aujourd'hui ce bonheur et remplit nos désirs.

“ Je vous confie, M. l'Abbé, l'expression de ma profonde gratitude envers tous ceux qui ont concouru à nous procurer cet orgue

(1) Le curé d'alors était M. l'abbé Georges Dugas.

magnifique, qui va ajouter tant d'éclat au culte divin, être en même temps le signe de l'harmonie de nos cœurs et comme le prélude des harmonies du ciel. Je vous remercie au nom de la province du Manitoba, puisque ce don généreux lui donne un nouveau trait de ressemblance avec les provinces-sœurs et lui procure une gloire réelle.

“ Plus que cela, c'est au nom de la religion que je vous remercie, M. l'Abbé, et que je remercie tous ceux qui ont contribué à ce don magnifique, car votre acte généreux affirme une fois de plus que cette Religion sainte marche toujours à la tête de tout ce qui est beau et grand. Bien loin d'être, comme le disent nos ennemis, un obstacle au véritable progrès, c'est elle au contraire qui l'inspire. Les beaux arts, si supérieurs à l'industrie qui n'en est que la servante, sont eux-mêmes les serviteurs de la religion: elle les conduit et les fait revivre partout où elle pénètre. Oui, je vais bénir cet orgue avec bonheur, afin que ses suaves harmonies élèvent plus fortement nos cœurs vers Dieu pour le disposer à répandre de plus abondantes bénédictions non-seulement sur le peuple du Manitoba, mais aussi sur notre pays natal, dont le peuple nous devient encore plus cher aujourd'hui par ce nouvel et éclatant témoignage d'amitié à notre égard.”

### LA CONSECRATION DE MGR CLUT, O. M. I., ET L'ETABLISSEMENT DES SCEURS GRISES AU FORT PROVIDENCE

Dans une précédente livraison (1), nous avons raconté l'élection de Mgr Clut, O. M. I., à l'épiscopat comme évêque d'Arindèle et auxiliaire de Mgr Faraud, vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie. Nous avons rappelé aussi comment sa consécration devait avoir lieu à la mission du lac La Biche et pourquoi il fut décidé qu'elle aurait lieu à la mission de la Nativité, sur le lac Athabaska. Sur ces entrefaites les premières Sœurs Grises, qui allèrent se fixer dans l'Extrême-Nord, étaient en route pour leur lointaine mission du Fort Providence, où habitait Mgr Faraud. Celui-ci devait les conduire du lac La Biche à leur destination en retournant lui-même à son poste.

Nous avons vu quelles difficultés dut surmonter le vaillant évêque pour venir jusqu'au lac La Biche, où il était arrivé le 25 juin 1867. Une autre épreuve extrêmement pénible, souvent expérimentée par les missionnaires de ces lointaines régions, lui était encore réservée. C'était l'épreuve de l'attente dans des circonstances tout à fait critiques. On n'était qu'au 25 juin, et les Sœurs, d'après ce qui

(1) Cf. LES CLOCHES, 1er février, pages 41 à 44.

avait été convenu, devaient arriver seulement le 10 ou le 15 juillet; au fort, il n'y avait pas de provisions; à la mission, le R. P. Vègreville n'en avait que fort peu et les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson qui avaient accompagné Monseigneur, trouvant leur charge prête, voulaient repartir aussitôt. A force d'instances ils attendirent jusqu'au 21 juillet, mais ce jour-là, pressés par la famine, ils durent partir.

“J'assistai alors, écrit Mgr Faraud, à une scène vraiment tragique: je ne pouvais plus retenir les serviteurs de la Compagnie, leur devoir les appelait ailleurs. Nos sauvages pleuraient, se lamentaient, se croyant à tout jamais perdus. Ils demandèrent au guide de les laisser partir avec lui. Celui-ci leur répondit sérieusement que s'ils me quittaient, ils les jetteraient à l'eau. Il fallut bien se résoudre.”

Les sauvages demeurés seuls avec Monseigneur firent contre mauvaise fortune bon cœur, et exprimèrent leur résolution d'attendre autant qu'il le faudrait et de ne pas abandonner leur Père. Le 25 juillet les hommes, qui avaient été envoyés quinze jours auparavant à la recherche des Sœurs, revinrent à la mission excessivement fatigués, mais n'apportant aucune nouvelle. Le 27, à la nuit tombante, un Cri tout couvert de plumes, bariolé de différentes couleurs, arriva à bride abattue, sous une pluie battante. Il était porteur d'une lettre du R. P. Lacombe annonçant qu'il arrivait avec les Sœurs au Fort Pitt et que le 29 il serait au lac La Biche. Ce fut une grande joie pour tous, mais la date fixée était trop rapprochée; les religieuses du lac La Biche, établies depuis cinq ans en cet endroit, se mirent en route pour aller au-devant de leurs Sœurs; mal leur en prit, car après une journée de course inutile elles durent coucher à la belle étoile, et revinrent le lendemain brisées de fatigue, sans avoir rien vu.

Enfin, le 31, Monseigneur pensa que les voyageuses ne devaient pas être loin; il monta à cheval, ainsi que le R. P. Vègreville, et alla à leur rencontre. Voici en quels termes le journal de voyage des bonnes Sœurs, que le R. P. Duchaussois a inséré dans son livre en hommage *jubilatoire* aux vaillantes missionnaires des cinquante ans passés, raconte l'incident et les inquiétudes réciproques:

“C'était déjà le 30 juillet, et d'après les conventions nous aurions dû arriver au lac La Biche, pour le 15, au plus tard. Nous savions déjà, par des nouvelles reçues au Fort Pitt, que Mgr Faraud nous attendait depuis le 25 juin. Jugez de notre anxiété et de notre inquiétude. Nous pouvions avoir fait un voyage inutile, car il était permis de supposer que, les berges de la Compagnie étant déjà parties, Monseigneur se serait trouvé dans la triste nécessité de les suivre. Pourtant nous espérions arriver au lac La Biche le lendemain; c'est pourquoi nous nous levions à une heure du matin, et, à trois

heures, nous nous mettions en route. Nous aurions voulu voler, tant nous avions hâte d'arriver; mais nous traversions une vaste forêt par un chemin tortueux où des ornières profondes et vaseuses nous permettaient à peine d'aller à pas de tortue. Ainsi se passa la matinée. Nous venions de prendre une légère réfection; remontées en voiture, nous avançons à pas lents, dans un morne silence, la tête baissée, nous demandant encore si nous pourrions arriver, car nous n'avions aucune idée de la distance, quand tout à coup, en sortant d'un détour ténébreux, nous voyons accourir deux cavaliers, à bride abattue. Leur air martial, leur costume, nous les firent de prime abord quasi prendre pour des ennemis. Heureux moment de surprise qui nous causa tant de joie! Ce n'étaient autre que notre évêque et le R. P. Vègreville, qui, en désespoir de cause, poussaient à notre rencontre, résolus de ne pas désespérer avant de nous avoir trouvées. Descendre de voiture, nous jeter aux pieds de notre vénéré pasteur pour en être bénies fut l'affaire d'un instant. Qui dira tous les sentiments qui en ce moment se pressaient dans nos âmes! Monseigneur en faisant descendre sur nous une paternelle bénédiction, jetait sur nous un coup d'œil scrutateur, constatant que personne ne manquait à l'appel, et que son petit troupeau jouissait d'une parfaite santé. Louanges, actions de grâces, chants de reconnaissance au Dieu trois fois saint, pour la protection spéciale qu'il nous avait accordée dans un si long voyage, au milieu de tant de périls: tels furent les actes spontanés auxquels se livrait le cœur tendre et aimant de notre père et pasteur. C'était pour nous une espèce de résurrection, nous touchions à une vie nouvelle. Arrière désormais les soucis et les préoccupations! Sous la houlette d'un pasteur bien-aimé, les brebis n'ont plus qu'à marcher en aveugles. Quelques heures après, nous nous jetions entre les bras de nos bonnes Sœurs du lac La Biche, qui, elles aussi, n'avaient que trop partagé les peines de Monseigneur, par rapport à notre long retard."

*A suivre.*

— L'architecte de la cathédrale de Saint-Paul, Minn., M. Emmanuel-Louis Masqueray, est décédé presque subitement le 26 mai. Il était né à Dieppe, en France, en 1861, avait passé sa jeunesse à Rouen et étudié l'architecture à Paris et à Rome. Il vint aux Etats-Unis en 1887 et y fournit une très remarquable carrière. Nombre de cathédrales, d'églises et d'édifices religieux ont été construits d'après des plans tracés par lui. Il est l'auteur du plan, non encore exécuté, de la nouvelle église Sainte-Marie de Winnipeg, publié dans le *Catholic Centennial Souvenir* de 1912. Ses funérailles ont eu lieu dans la cathédrale de Saint-Paul, son chef-d'œuvre, et S. G. Mgr Ireland a prononcé son éloge funèbre.

## LE CULTE DU PASSE

*Article de Mgr L.-A Pâquet dans la REVUE DOMINICAINE*

Depuis longtemps peut-être, depuis quelque temps surtout, ce culte que nous professons porte ombrage. Et des voix s'élèvent ça et là pour le blâmer, et pour tenter de nous convaincre que nous devons y renoncer.

On nous demande d'oublier ce qui fut, pour ne songer qu'à ce qui est et préparer ce qui sera. On s'étonne que des hommes de sens et de progrès puissent s'attarder à remuer d'une main respectueuse le sillon des siècles disparus. Et on nous déclare gravement qu'en nous attachant, comme nous le faisons, à la pensée et à la mémoire des aïeux, et en refusant de confondre dans un même sympathique regard l'émigré frais émolu de sa terre natale et le descendant canadien de dix fortes générations, nous péchons contre la vertu de charité.

C'est la doctrine du jour, celle qui prêche la fusion des races et qui brise l'union des cœurs, celle qui rêve de verser dans un même moule tous les groupes ethniques, d'assujettir toutes les lèvres au même parler, de sacrifier les traditions et les droits séculaires aux visées de l'ambition, de bâtir à coups d'ukases et sur les ruines du passé une nation homogène.

Eh bien ! non, nous n'acceptons pas cette théologie d'arrivisme; nous n'accepterons jamais cette doctrine d'abandonnement, et nous persisterons à voir dans le culte du passé non seulement une pratique honorable, et non seulement un acquittement généreux, mais une force sociale nécessaire.

Tous les peuples conscients d'eux-mêmes ont recherché l'appui de cette force. Ils y ont reconnu le principe des plus pures et des plus réconfortantes énergies. La sève du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Du passé fécondé par la sueur et le sang, montent les végétations vigoureuses. Du passé surgissent des leçons et des exemples, des expériences et des lumières. Le passé est une école de respect, de fierté, de constance, de magnanimité, de courage. Au souvenir de ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie, et à la pensée des vertus qu'ils ont portées jusqu'à l'héroïsme et sur lesquelles a été édifiée la patrie, nous aimons davantage ce sol que nous foulons, et qui fut le théâtre, à la fois obscur et glorieux, de tant de luttes, de tant de labeurs et de tant de souffrances.

Voilà pourquoi, dans tous les pays, l'Histoire, où le passé se reflète, tient une si large place. C'est un livre dont les pages alimentent l'esprit des littératures, et dont la substance nourrit et fortifie

l'âme des peuples. Les plus nobles esprits se font un honneur d'y collaborer, et d'étaler sous les yeux des générations grandissantes le bilan des richesses léguées à leurs fils par les fondateurs de la patrie et par les artisans dévoués de la fortune nationale.

Ce culte du passé est une source d'inestimables avantages pour les individus et leurs familles, pour les paroisses et les sociétés.

L'enfant y apprend le prix du travail, la grandeur du devoir, la valeur du sacrifice. Le récit des hauts faits orne son intelligence, meuble sa mémoire, façonne sa volonté, stimule toutes ses forces d'action. Lorsque défilent sous ses regards ravis, et dans un rayonnement de gloire, les figures des grands ancêtres, quelque chose de leur foi robuste et de leur mâle ardeur passe mystérieusement dans son âme; et si son cœur n'a pas subi les atteintes de souffles pernicieux et desséchants, le jeune homme veut être ce qu'ont été ses pères.

Plus large que la famille naturelle, mais non moins liée aux traditions du passé, la famille paroissiale vit, elle aussi, de ce passé et de ces traditions. Traditions chères et qui remontent d'année en année et de foyer en foyer, jusqu'aux laborieuses origines; jusqu'à la première forêt entamée par le bûcheron, jusqu'aux premières javelles couchées par le moissonneur, jusqu'aux premiers abris construits par les pionniers, jusqu'au premier sanctuaire où pour la première fois des lèvres sacerdotales, dépositaires des divines formules, ont fait descendre sur la table rustique le Dieu de puissance et d'amour qui soutient la foi des humbles, et dont la prescience et la force sont à la base de toutes les œuvres durables. C'est l'histoire héroïquement belle de tous nos centres français, des paroisses-mères échelonnées le long de notre fleuve grandiose, et de toutes celles qui, comme des essaims, se sont répandues au loin, et ont porté jusque dans les régions les plus lointaines la vie, la vertu, l'organisation reçues des influences primitives.

Comment des chefs de peuples, chargés de nos plus graves intérêts, oublieraient-ils ces faits notoires dont la signification se projette, en clartés directrices, sur toute l'existence canadienne?

Gouverner sans doute est prévoir. Mais parce que tout s'enchaîne dans ce monde, parce que l'avenir est en germe dans le présent, et que le présent lui-même résulte providentiellement des actes et des situations qui l'ont précédé, il ne serait ni sage ni juste d'organiser une nation à l'encontre des données fondamentales de son histoire. Il y a dans l'histoire d'un pays une logique, une philosophie, une loi immanente dont aucune politique, dans le sens élevé de ce terme, ne peut prudemment s'affranchir. Violer cette loi, c'est retrograder de plusieurs siècles; je dirai plus, c'est ramener l'effort de construction sociale à ce qu'il était au sortir des invasions barbares.

L'homme d'Etat ou l'homme de loi incapable de comprendre le rôle de l'histoire dans le gouvernement des sociétés, se montre inférieur à sa tâche. Il fait preuve d'un manque de lumières, ou d'une absence de sagesse regrettable. Jugeant le présent sans le passé qu'il éclaire, il crée entre l'un et l'autre une scission funeste. Il donne des directions basées sur d'étroits calculs, et il forge des lois et des règlements contraires aux usages les plus indéracinables, aux aspirations les plus légitimes, et aux droits les plus solidement établis.

Oh ! nous savons bien que notre culte du passé gêne certaines convoitises, que notre docilité aux instincts de la race et à l'orgueil de la langue prolonge et grandit une influence que d'autres influences jaloussent, et qu'elles voudraient ou anéantir, ou paralyser, ou claustrer.

Est-là une raison de nous renier nous-mêmes ? Devons-nous, par bonasserie, laisser tomber de nos mains les titres authentiques qui nous garantissent notre bien de famille si âprement contesté par certains groupes de nouveau-venus ? Devons-nous permettre l'ostentation de notre langue, parce qu'elle offense des oreilles rebelles à tout autre idiome que l'idiome maternel ? Devons-nous, pour obliger des hommes qui nous combattent et qui méconnaissent nos œuvres, effacer sur le front de nos églises et sur les murs de nos écoles toute gloire française et tout caractère français ? La morale, par hasard, aurait-elle évolué ? et s'il n'est pas permis, sans raison supérieure et sans indemnisation, d'exproprier un particulier, le serait-il de déposer toute une race ?

On parle de charité, et on invoque contre nous les besoins et les exigences de cette vertu divine.

Oui, certes, nous aimons et nous voulons la charité, dans tout ce qu'elle comporte de généreux et de bienveillant, sans toutefois la dissocier de ce qui en est le pendant inséparable. Nous voulons la charité telle que Dieu lui-même la veut, et telle que l'Eglise, par l'organe de ses plus célèbres théologiens, l'entend et la prescrit.

Or, dans le système chrétien, la charité divine, la charité évangélique, ne va pas sans la justice. Priver un peuple du fruit de ses œuvres, de l'usage de sa langue, de l'exercice de ses droits, et lui interdire, au nom de la charité, toute protestation honnête et toute revendication courageuse, c'est profaner des mots augustes et ajouter l'injure et l'ironie à l'improbabilité.

La vertu suppose un ordre fixé par la loi morale, et qui en est la règle suprême. Et l'ordre de la charité, d'après saint Thomas d'Aquin, c'est que, dans la poursuite d'une même catégorie de biens, nous nous préférons nous-mêmes à autrui, et que cette préférence atteigne ceux qui nous sont liés par l'origine et par le sang. Ce principe régit les individus. Il s'applique également aux associations pos-

litiques et aux groupements sociaux. Nous ne faisons à aucune race qui n'est pas la nôtre un crime de se protéger, et de se favoriser elle-même tout d'abord, par des moyens licites; mais nous réclamons pour nous le bénéfice du même droit, et nous revendiquons la juste et pleine liberté de promouvoir, dans la mesure permise par l'honnêteté et la religion, nos propres intérêts.

Entendue de cette manière, la charité garde son nom et son rang qui en font, avec la justice, l'âme vivifiante du Christianisme. Ce sont ces deux vertus que nous voyons, depuis dix-neuf siècles, au service de toutes les grandes causes qui requièrent l'union sacrée des esprits et des volontés. C'est cette charité et cette équité que l'Eglise déploie dans le gouvernement des peuples, divers par leur territoire, leurs coutumes, leur génie, et groupés pourtant sous l'empire d'une même foi et sous le sceptre d'une même spirituelle royauté.

Justice et Charité, telle est l'alliance féconde par laquelle se sont maintenues les organisations les plus nécessaires. Soyons justes et charitables comme l'Eglise. La justice nous fera reconnaître et respecter tous les droits. La charité nous dictera ces témoignages de sympathie et ces procédés de bonne entente qui sont le lien des âmes et le ciment des sociétés.

Et pourquoi, en terminant, ne pas l'ajouter? Voilà ce que nous pratiquons dans la province de Québec, soit à l'égard de la minorité protestante, soit à l'égard de la minorité catholique de langue anglaise. Nos statuts et nos règlements sont là pour l'établir. Aussi, ne croyons-nous pas trop exiger en demandant qu'on use ailleurs, vis-à-vis de nos compatriotes de langue française, de la même mesure d'équité et de bon vouloir.

La loi positive s'honore en se conformant à la loi morale. Mais en méprisant cette base du droit, elle se condamne elle-même.

L.-A. PAQUET, ptre.

### DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Nous prions Sa Grandeur de bien vouloir agréer nos humbles félicitations et nos meilleurs vœux.

— La presse française du Canada a porté aux quatre coins du pays l'écho du noble et fier discours prononcé le mois dernier par S. G. Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, à une réunion dite de l'Unité Nationale et composée de représentants de diverses provinces. Les vérités, éloquemment rappelées par le vaillant évêque en cette circonstance, sont le seul terrain d'entente et d'union. Ceux



qui cherchent une autre base à la concorde et à la paix travaillent en vain, comme le prouvent l'histoire de la Confédération retracée dans ce discours.

— Le pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine continue toujours à se développer d'une manière consolante. Jusqu'ici le supérieur de la maison et le directeur de l'œuvre avait aussi cumulé la charge de curé de la paroisse. L'on vient de diviser le fardeau. Le R. P. W. Valiquette, O. M. I., a été nommé curé et le R. P. M. Magnan, O. M. I., a remplacé le R. P. Perdreau, O. M. I., dont le terme d'office était expiré.

— La date de la mort de Mgr Frain, dont nous avons rappelé le souvenir dans notre dernier numéro, est le 29 novembre 1916.

— M. l'abbé J.-A. Roy, ci-devant curé de Portage-la-Prairie, vient d'être nommé curé de Dunrea.

— Le blé dans les mains du laboureur, c'est un peu comme l'hostie dans les mains du prêtre, c'est beau comme un sacrement. — Abbé Lionel Groulx.

— M. l'abbé Georges Dugas, l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Ouest canadien, veut bien nous faire remarquer que l'interprète canadien-français du R. P. Lacombe au lac La Biche, à l'automne de 1852, n'était pas né à Saint-Lin, mais à Repentigny en 1793, qu'il avait quitté la province de Québec pour les pays d'En-Haut à l'âge de 20 ans et avait servi de guide à M. l'abbé Thibault au Fort Edmontan en 1842. Cf. *Les Cloches*, page 148.

— Le R. P. J.-E. Foucher, provincial des C. S. V., est arrivé à Saint-Boniface le 31 mai, en compagnie du R. P. Tanorède Dugas. Tous deux se sont dirigés le lendemain vers la Maison Saint-Joseph d'Otterburne.

#### R. I. P.

— R. P. Joseph Fillâtre, O. M. I., ancien professeur à l'Université d'Ottawa, décédé en France. Mgr Langevin qui avait été son collègue à l'Université, entretint pendant tout son épiscopat des relations épistolaires avec ce distingué religieux.

— R. P. Pierre Saint-Germain, O. M. I., un des vétérans des missions de l'Ouest, décédé au Fort Alexandre. Nous consacrerons un article à sa mémoire au prochain numéro.

— M. l'abbé F.-X. Colletterte, curé du Cap-Pelé, N.-B., un de nos abonnés, décédé dans sa paroisse.

— Rde Sœur Amyot, (Eugénie Désautels), des Sœurs Grises de Montréal, décédée à la Maison Provinciale de Saint-Boniface.

— M. Alfred Delaronde, de Saint-Laurent, tué au champ d'honneur en France le 3 mai.